



PROJET D'APPUI AUX GOUVERNEMENTS OUVERTS FRANCOPHONES
(PAGOF 2)

RAPPORT FINAL DE L'ATELIER DE FORMATION DES FORMATEURS SUR LES GRANDS PRINCIPES DU GOUVERNEMENT OUVERT ET LA MISE EN ŒUVRE DU PAN

Du 20 au 24 Novembre 2023

Facilitatrice

ANGOUA Chantal

TABLE DES MATIERES

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
B. OBJECTIFS.....	3
I. Objectif général	3
II. Objectifs spécifiques	3
C. PROFILS DES PARTICIPANTS	4
D. DEROULEMENT DE LA SESSION	4
I. Le mot d'ouverture	4
II. Les travaux préliminaires	4
III. Animation des sessions de formation.....	5
1. Approche de la formation	5
2. Contenu de la formation	6
a) Module 1 : Présentation de l'Open Government Partnership.....	6
b) MODULE 2 : le Plan d'Action National (PAN) / la Co-création	9
c) MODULE 3 : RAPPORT D'AUTO-EVALUATION DE FIN DE MISE EN ŒUVRE DU PAN	10
d) MODULE 4 : RAPPORT D'EVALUATION INDEPENDANT MEI	12
e) MODULE 5 : OUVERTURE ET PARTAGE DES DONNEES PUBLIQUES.....	13
f) Module 6 : LE GOUVERNEMENT A L'ERE DU NUMERIQUE ET DE LA CO-CONSTRUCTION..	15
g) Module 7 : LE RÔLE DE L'ADMINISTRATION/ SOCIÉTÉ CIVILE / MÉDIAS/ PARLEMENT DANS LE CADRE DU GOUVERNEMENT OUVERT.....	18
h) Module 8 : Le Plan d'Action National 2022-2024 (PAN 4)	21
V. EVALUATION DE LA FORMATION CÉRÉMONIE DE CLÔTURE	23
Evaluation de la formation	23
Mot de fin	24
ANNEXES	25
PROGRAMME DE LA MISSION.....	Erreur ! Signet non défini.
LES SUPPORTS DES FORMATION	25
LISTE DES PARTICIPANTS	Erreur ! Signet non défini.

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'activité de « Renforcement des connaissances sur le Gouvernement Ouvert », au profit d'une vingtaine de représentants issus de l'Administration et de la Société Civile, s'inscrit dans le cadre des actions inscrites dans la matrice du Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF) au titre de l'année 2023.

Le PAGOF est la matérialisation de l'engagement pris par la France, lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) de septembre 2016 à septembre 2017 et dans le cadre de son Plan d'Action National 2018-2020, à soutenir la transparence de l'action publique au niveau international et à soutenir les pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d'action via un financement de L'AFD.

Expertise France (Agence française d'Expertise Technique Internationale) et CFI (Agence Française de développement médias) assurent la gestion de ce projet d'Assistance Technique à destination des pays d'Afrique francophone, et accompagnent ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de Gouvernement Ouvert.

La première phase du projet (PAGOF1) d'une durée de trois ans et demi (3,5) sur la période 2018 - 2022, a ciblé en priorité les 3 pays déjà membres de l'initiative internationale, à savoir la Tunisie, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Fort de son succès, une seconde phase a été validée par l'AFD. Menée par l'opérateur Expertise France, elle concerne désormais cinq (05) pays : la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Maroc, et le Sénégal.

Dans cette nouvelle phase, le PAGOF2 continue son appui aux côtés des Administrations et de la Société Civile de la Tunisie, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Sénégal et du Maroc, dans la mise en œuvre des engagements techniques du Gouvernement Ouvert et dans la mise en place de leur Plan d'Action National.

B. OBJECTIFS

I. Objectif général

La formation avait pour objectif général de sensibiliser les participants, représentants de l'Administration et de la Société Civile, sur les principes et valeurs du PGO et sur la mise en œuvre du Plan d'Action National.

II. Objectifs spécifiques

Il s'agissait de façon spécifique de :

- permettre aux participants d'échanger de façon déconstruite sur les principes de base du Gouvernement Ouvert ;
- renforcer les aptitudes et capacités des participants en technique de formation pour adultes ;
- constituer un pool de compétences ivoiriennes sur le Gouvernement Ouvert aptes à accompagner le processus PGO.

C. PROFILS DES PARTICIPANTS

Les participants à cette formation sont un groupe de dix-huit (18) représentants issus de l'Administration et de la société civile.

D. DEROULEMENT DE LA SESSION

La session de formation a été réalisée du lundi 20 au vendredi 24 novembre 2023 à Abidjan, Plateau à l'Hôtel Mövenpick. Elle a enregistré la participation de dix-huit (18) personnes. L'animation de la formation a été assurée par **Madame ANGOUA Ehouman Chantal**, personne ressource OGP, en sa qualité d'ex Présidente du CT-OGP. L'atelier s'est déroulé en quatre parties à savoir : le mot d'ouverture, les travaux préliminaires, la formation proprement dite et l'évaluation / le mot de clôture.

I. Le mot d'ouverture

Cette étape a été marquée par deux (02) interventions :

- Dans un premier temps, prenant la parole, Monsieur M'bia Edmond, Coordonnateur National du PAGOF a remercié les participants pour avoir délaissé leurs multiples charges pour participer à cette formation sur les **principes fondamentaux de l'OGP et la mise en œuvre du PAN**, qui constitue une des activités inscrites dans la matrice d'actions du PAGOF 2 au titre de l'année 2023. Il a ensuite exhorté tout un chacun à s'impliquer pour que par le PAGOF, la Côte d'Ivoire puisse disposer d'un pool de compétences dans le cadre de l'OGP ; car, a-t-il dit à l'endroit des bénéficiaires de la formation « *vous serez des formateurs à votre tour* ».
- A sa suite, Mme Angoua Ehouman Chantal, la formatrice, a été invitée à s'adresser aux participants. A son tour, elle a exprimé sa joie d'être avec eux pendant toute la semaine pour essayer de parcourir ensemble les thématiques prévues pour la formation. Elle a donc profité du micro pour aborder les travaux préliminaires.

II. Les travaux préliminaires

Après le mot d'ouverture, les travaux préliminaires à la formation ont été réalisés, à travers (i) le recueil des attentes des participants ; et (ii) la présentation du programme de la formation.

1. Les attentes des participants

Les attentes recueillies auprès des participants se résument en ces points :

- Renforcement des capacités des participants dans le domaine du Gouvernement Ouvert et plus précisément du gouvernement ouvert local ;
- Focus sur les données ouvertes,
- Lien entre l'OGP et le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), le Millénium Challenge Corporation (MCC), le Doing Business...
- Mise en exergue des techniques de facilitation de la formation pour adulte (andragogie).

2. La présentation du programme de la formation

On retiendra à ce niveau que cette activité de renforcement des connaissances sur le Gouvernement Ouvert s'inscrit dans le cadre de la matrice d'actions du Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF) au titre de l'année 2023. Ce projet lui-même est né de la volonté de la France de soutenir la transparence de l'action publique au niveau international et à soutenir les pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d'action via un financement de L'AFD et ce depuis sa coprésidence du PGO et lors de son PAN 2018-2020.

- La première phase du projet (PAGOF1) d'une durée de 3,5 ans (2018 -2022), a ciblé en priorité les 3 pays déjà membres de l'initiative internationale, à savoir la **Tunisie, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso**.
- Fort du succès du PAGOF 1, une seconde phase a été validée par l'AFD. Elle concerne désormais 05 pays : **Tunisie, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Maroc, et Sénégal**.

III. Animation des sessions de formation

1. Approche de la formation

La formation était basée sur une méthode andragogique associant les participant(e)s comme acteurs (trices) de leur propre formation. Cette approche a pour principale caractéristique de s'appuyer sur les expériences (surtout professionnelles) des participant(e)s afin qu'ils puissent tirer profit des échanges et mettre en application des nouvelles pratiques. La mise en œuvre de cette méthode s'est faite sur :

- Une animation s'appuyant sur l'implication des participants expérimentés pour la réalisation de certaines thématiques,
- Des applications pratiques avec des exercices pour vérifier les connaissances.

Les sessions de formation se sont déroulées entièrement en présentiel. Pendant l'animation proprement dite de la formation, la formatrice en se référant à son expérience en andragogie, a eu recours de manière alternée aux techniques de formation suivantes :

- Brainstorming ;
- Question/ Réponses ;
- Projection supports PPT ;
- Récits et échanges d'expériences ;
- Activités de groupes dont la conduite a été supervisée par la formatrice ;
- Discussions de groupes ayant permis de formuler de nouvelles contributions et recommandations d'amélioration.

2. Contenu de la formation

L'animation de la formation s'est faite suivant une méthode andragogique plus adaptée à l'apprentissage des adultes. La formatrice a préféré à la place d'une formation théorique, combiner la théorie à la pratique. La formation était organisée en séances plénières, en travaux de groupes suivis de restitutions et de débats.

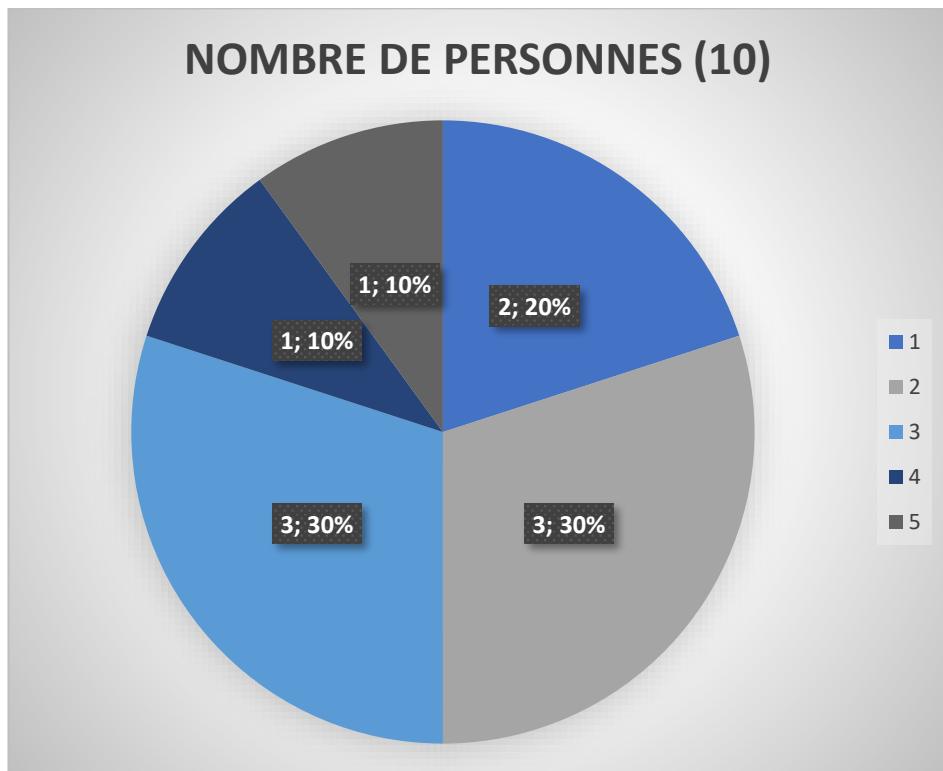
Les thèmes abordés au cours de la formation étaient les suivants :

a) Module 1 : Présentation de l'Open Government Partnership

A l'entame de ce module les participants ont été soumis à un pré-test relatif à leur niveau de connaissance sur l'OGP. Les résultats se présentent comme suit :

- **PRE TEST D'EVALUATION DES CONNAISSANCES SUR L'OGP**

NOMBRE DE PERSONNES	NOTES OBTENUES SUR 10	POURCENTAGE	OBSERVATIONS
02	9	20%	Sur dix (10) personnes ayant participé au test :
03	08	30%	- deux (2) ont obtenu une note de 9 sur 10 ;
03	07	30%	- trois (3) ont respectivement une note de 8 et 7 sur 10 ;
01	06	10%	- deux (2) ont respectivement une note de 6 et 5 sur 10 chacune.
01	05	10%	
10		100%	



L'animation de ce module a porté sur six (06) grands points à savoir :

- Les généralités sur l'OGP ;
- Les critères d'éligibilité A l'OGP ;
- L'adhésion à l'OGP ;
- Les obligations des Pays Membres ;
- Les actions menées par la Côte D'Ivoire ;
- Les perspectives.

L'on retiendra de ces présentations que la Côte d'Ivoire a adhéré à l'OGP en octobre 2015 après avoir rempli les quatre (04) critères d'éligibilité qui ne sont autres que les principes de l'initiative : la **transparence dans la gestion des affaires publiques**, la **lutte contre la corruption**, l'**exploitation des technologies de l'information et de la communication** et la **participation citoyenne**.

Ensuite, pour la mise en œuvre de la conduite du processus, un cadre institutionnel a été mis en place avec :

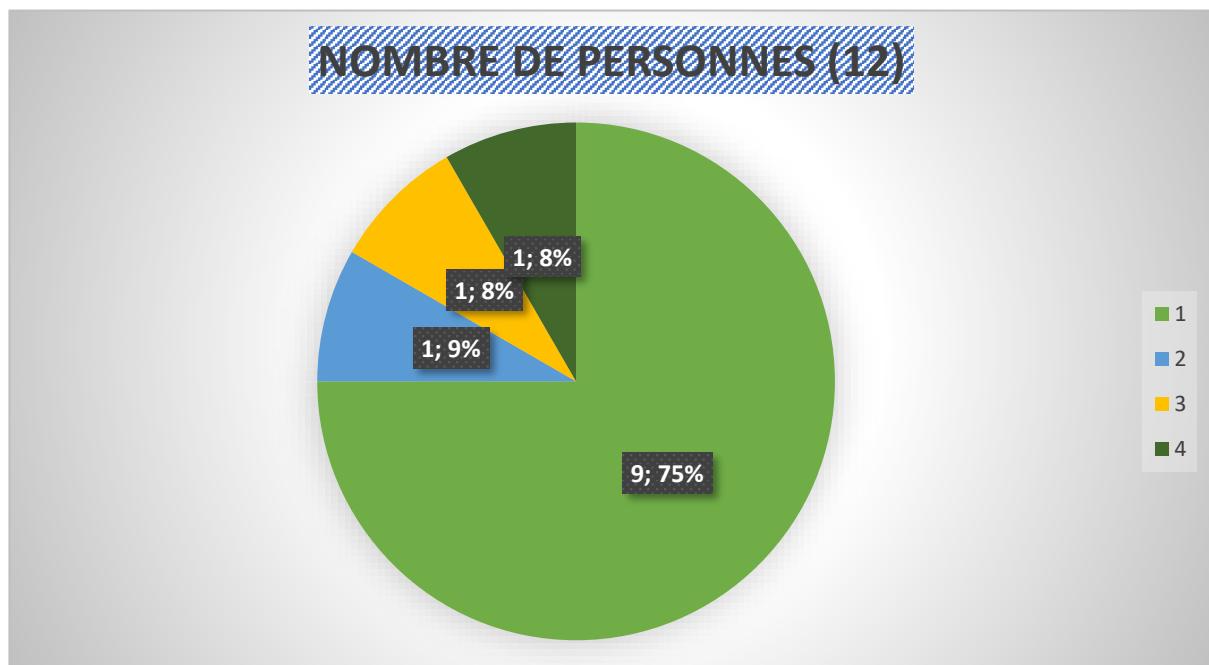
- un **Comité Interministériel (CI-OGP)** organe de pilotage, présidé par le Premier Ministre et composé de 11 Ministères Techniques ;
- un **Point Focal**, confié au Ministre en charge de l'Industrie ;
- un **Comité Technique OGP (CT-OGP)**, organe opérationnel conduisant au quotidien le processus composé des représentants des Ministres membres du CI-OGP (**11**), de représentants de la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (**8**) et de représentants du Secteur Privé (**3**) . Ce Comité est présidé par le Représentant du Point Focal en la personne de Mme KONE Mariama.
- une **Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO (PSCI-PGO)**, autonome, gérée par un Coordonnateur : M. Julien TINGAIN.

Notre pays a également pris des textes qui mettent en place des structures étatiques pour répondre aux attentes de l'OGP. Il a aussi élaboré quatre (04) Plans d'Actions Nationaux (PAN) sur les périodes 2016-2018 ; 2018-2020 ; 2020-2022 et 2022-2024 ; le dernier PAN est en cours d'exécution.

Afin de faire le point du module 1, un test d'évaluation des connaissances des participants sur l'OGP a été organisé. Les résultats se présentent comme suit :

- TEST D'EVALUATION DES CONNAISSANCES**

NOMBRE DE PERSONNES	NOTES OBTENUES SUR 10	POURCENTAGE	OBSERVATIONS
09	10	75%	Sur douze (12) personnes ayant participé au test :
01	09	8%	- neuf (9) ont obtenu une note de 10 sur 10 ;
01	08	8%	- deux (2) ont respectivement une note de 9 et 8 sur 10 ;
01	06	8%	- un seul (1) a une note de 6 sur 10 .
12		100%	Dans l'ensemble, c'est très satisfaisant ; cela dénote que les participants ont compris le module.



L'approche méthodologique utilisée par la formatrice est la présentation de différentes diapositives suivie d'échanges entre participants et formatrice. L'objectif visé était de renforcer le niveau de connaissances des participants sur le processus OGP en Côte d'Ivoire.

b) MODULE 2 : le Plan d'Action National (PAN) / la Co-création

De ce module l'on retiendra que le Plan d'Action National (PAN) est le fruit d'une large et étroite concertation entre le Gouvernement, le Secteur Privé et la Société Civile ; c'est ce que l'OGP appelle la **Co-création**.

Le Plan d'Action est aussi un ensemble d'engagements que le Gouvernement, le Secteur Privé et la Société Civile s'accordent à prendre et à mettre œuvre sur une période de 2 ans.

Un ensemble d'activités dont des Consultations Publiques (CP), des ateliers et des réunions permettent d'élaborer le PAN, de le valider et de l'adopter.

Les consultations publiques (CP) sont des forums conçus pour renforcer la participation et la collaboration entre le Gouvernement, le Secteur Privé et la société civile en les impliquant tous dans la discussion et en veillant à ce que toutes les voix soient entendues. Elles sont un moyen de participation citoyenne dans le processus OGP.

A la fin du module, trois (3) groupes de travail ont été constitués pour mettre en application les connaissances acquises sur le processus d'élaboration d'un PAN.

Une bonne synergie d'actions et de réactions dans les différents groupes, a permis d'obtenir des informations enrichissantes que vous trouverez dans les tableaux ci-dessous et en annexe de ce Rapport.

GROUPE 1 : Vous êtes désignés pour une consultation publique dans une localité X . Quelles sont les dispositions que vous prenez pour une réussite de votre mission ?	
Activités à réaliser	Cibles
Elaborer des Termes de Références (TDR)	Les TDR mettent en lumière le contexte, les objectifs, les attentes, le déroulé, le nombre de participants attendus
Organiser des sessions d'information et de formation adressées	- aux points focaux en région (Directeur Régional du Ministère en charge de l'Industrie) - aux membres délégués pour les CP (représentants: Administration; Société Civile et Secteur Privé)
S'assurer de la disponibilité du budget	-
Adresser des courriers (auxquels sont annexés les TDR)	- aux Préfets des localités à visiter pour information et invitation ; - aux Directeurs Régionaux, représentants du Point Focal OGP CI en région, pour information et pour l'organisation pratique de l'activité (mobilisation des participants, logistique, hébergement des membres délégués...) en collaboration avec la Préfecture et le représentant de la Société civile désigné par la PSCI-PGO ;
Préparer la documentation nécessaire pour les CP	- Supports de présentation - Fiches de recueil des observations sur le PAN en cours et propositions de thématiques pour les prochains PAN - Kit du participant (TDR, bloc note, synthèse du PAN, stylos etc)

Etablir au préalable des ordres de missions à la délégation des CP	-
GROUPE 2 : Vous êtes dans la localité X pour des consultations publiques, que faites- vous pour mener à bien la mission à vous confier ?	
Avant le début des travaux des consultations publiques	Séance de briefing pour la répartition des tâches aux différents membres de la délégation ;
	Prendre de contact avec le Directeur régional du Ministère en charge de l'Industrie représentant du Point Focal et le représentant de la PSCI-PGO ;
	Faire les civilités aux autorités Administratives Politiques (Préfet, le Maire etc).
Pendant les travaux des consultations publiques	Accueil et installation des participants ;
	Distribution des kits (bloc note, dépliants, stylo, etc) ;
	Cérémonie d'ouverture (différentes allocutions)
	Présentations en plénière (de l'OGP, du Plan d'Action National en cours, du Cadrage des activités)
	Echanges avec les participants
	Constitution des groupes et travaux en commission ;
	Prise en compte des observations et préoccupations des participants ;
	Restitution des travaux en commission en plénière ;
	Elaboration et lecture du rapport final.
Après les travaux des consultations publiques	Séance de débriefing (disponibilité : du rapport final, des éléments médias, des travaux en commission, des listes de présence etc) ;
	Remerciements aux autorités de la localité (point de l'activité) ;
	Départ de la délégation.
GROUPE 3 : De retour des consultations publiques, que faites-vous pour rentabiliser les résultats de votre mission ?	
Analyse des Résultats	Examiner et analyser les données recueillies pendant la consultation publique.
Rapport de Synthèse	Rédiger un rapport de synthèse qui résume les principales conclusions et recommandations de la consultation.
Transmission pour consolidation	Transmission du rapport au secrétariat du CT-OGP pour consolidation avant la réunion de débriefing avec les parties prenantes.

c) MODULE 3 : RAPPORT D'AUTO-EVALUATION DE FIN DE MISE EN ŒUVRE DU PAN

L'OGP recommande aux pays membres d'élaborer un Plan d'Action National tous les deux ans. Au terme du cycle de vie de deux ans de chaque PAN, un Rapport d'autoévaluation de fin de mise en

œuvre, ayant pour objet de mettre en exergue la manière dont le processus est conduit, est produit et transmis aux instances OGP.

Ainsi l'on retiendra de ce module les points suivants : le processus du PAN, les recommandations du Mécanisme d'Evaluation Indépendant (MEI), la mise en œuvre des engagements, les échanges avec les pairs, les leçons apprises, les autres initiatives et les prochaines étapes.

Abordant **le processus du PAN**, la formatrice a montré que depuis son adhésion à l'OGP, la Côte d'Ivoire privilégie :

❖ **La participation et la co-création tout au long du cycle OGP** à travers :

- L'approche participative et inclusive,
- L'association de toutes les parties prenantes:(Administration, Société Civile, Secteur Privé)
- La présence permanente de ces acteurs à tous les travaux,
- Les échanges avec les potentiels porteurs d'engagements,
- La validation des thématiques au cours d'un atelier de synthèse,
- L'élaboration de l'esquisse du PAN au cours d'un atelier

• **La Participation et la co-création lors de la rédaction du Plan d'Action National, du suivi et de l'élaboration du Rapport de fin de mise en œuvre**

L'approche participative et inclusive retenue pendant l'élaboration du Plan d'Action est également maintenue au cours de la phase de mise en œuvre. Cela se traduit par diverses rencontres entre les parties prenantes (CT-OGP, structures en charge de la mise en œuvre des différents engagements, Société Civile, Secteur Privé et bénéficiaires de la mise en œuvre de certains engagements), à travers :

- Des Consultations Publiques en présentiel, organisées dans plusieurs localités ;
- Des webinaires afin de renforcer la participation citoyenne ;
- Des réunions entre le Comité Interministériel (CI-OGP) et le CT-OGP.

Tout au long du processus, des échanges ont lieu entre le Comité Interministériel (CI-OGP) et le CT-OGP ; l'ensemble des travaux sont validés lors des sessions du CI-OGP. Ils sont ensuite soumis en Conseil des Ministres pour information des autres membres du Gouvernement en vue de leur adoption.

• **L'évaluation indépendante**

Elle est diligentée par les Instances de l'OGP, à travers un Expert commis à cet effet qui a pour mission de produire un **projet d'examen du PAN** et un **projet de rapport d'évaluation indépendant**, suivis de **recommandations**. Lesdits projets d'examen et de rapport sont soumis au pays membre afin qu'il fasse ses observations avant la publication du document final.

• **La participation aux rencontres statutaires**

La Côte d'Ivoire prend part **aux rencontres statutaires**, à savoir, les Sommets mondiaux et les rencontres régionales africaines de l'OGP depuis mai 2015, c'est-à-dire avant même son adhésion en octobre 2015. Les dernières rencontres sont le **Séminaire régional PAGOF en juillet 2023 à Abidjan et le Sommet Mondial OGP, en septembre 2023 en Estonie**.

• **Les leçons ont été apprises**

De toutes ces activités, des leçons ont été apprises contribuant à l'optimisation des résultats. L'on pourrait citer notamment :

- la prise de décision largement partagée entre les acteurs OGP;
- L'amélioration de la qualité du service public par l'Open Data et la modernisation de l'Administration Publique ;
- La collaboration Administration Publique, Société Civile et Secteur Privé ;
- La culture de l'esprit d'équipe ;
- La co-création effective.

La Côte d'Ivoire est membre de plusieurs autres initiatives abordant les thématiques de renforcement de la Gouvernance. Ainsi dans divers services étatiques plusieurs actions sont menées dans ce sens.

d) MODULE 4 : RAPPORT D'EVALUATION INDEPENDANT MEI

En rejoignant l'OGP, tous les membres s'engagent à prendre des engagements ambitieux devant aller au-delà de la pratique habituelle d'un gouvernement, dans le cadre d'un Plan d'Action National. Ils s'engagent également à évaluer et rendre compte de leur performance dans le respect de leurs engagements.

Ainsi, le Plan d'Action National est soumis à la fois à un rapport d'auto évaluation et à un Rapport d'évaluation indépendant élaboré par un Expert commis à cet effet par les Instances OGP, objet de ce présent module.

De ce module, l'on retiendra que le Mécanisme d'Evaluation Indépendant (MEI) est le bras de responsabilisation de l'OGP ; il est le principal moyen de suivre les progrès dans les pays participants en fournissant des rapports indépendants, fondés sur des preuves et objectifs pour tenir responsables les membres de l'OGP et pour soutenir leurs efforts de Gouvernement Ouvert. Il produit les éléments suivants pour chaque pays participant à l'OGP : un **dossier de co-création** ; un **examen préalable du produit à la publication** et un **rapport de résultats**.

Ce travail consiste à mettre en avant des produits simples, opportuns, adaptés et orientés vers des résultats, qui contribuent à l'apprentissage et à la responsabilisation, à des moments clés du cycle du plan d'action du PGO.

e) MODULE 5 : OUVERTURE ET PARTAGE DES DONNEES PUBLIQUES

Ce module a été réalisé sous forme de travail de groupe après une brève explication du thème par la formatrice.

« **Pouvez-vous citer quelques illustrations d'ouverture et de partage de données en Côte d'Ivoire en montrant les avantages et les inconvénients ?** »

Ce travail de groupe a donné le résultat suivant :

Structures et leurs sites officiels	Exemples de partage de données	Avantages	Inconvénients
Le Gouvernement/ Primature (CICG) www.gouv.ci	<ul style="list-style-type: none"> - Communiqués des Conseils des Ministres - Rapport annuel des structures - Les publications mensuelles, semestrielles (GOUV ACTU) - Impact développement 		
Le Ministère en charge du Budget https://budget.gouv.ci/ministre-parcours.html	<ul style="list-style-type: none"> - Budget citoyen - Annexes fiscales - Codes des investissements - Lois de finances - Les lois de Règlement - Code des impôts et livres de procédures fiscales - e.impôt - Code des marchés publics - Gestion budgétaire des Entreprises publiques - Rapports d'Audit 	<ul style="list-style-type: none"> - Les citoyens sont informés des décisions prises - Accès à l'information d'intérêt public par tous les citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> - De façon générale, les informations disponibles sur les sites ne sont pas toujours à jour ; - Aucun moyen de fiabilité ou de vérification des informations disponibles ; - Une mauvaise utilisation des données disponibles
La Cour des Comptes https://www.courdescomptes.ci/	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur l'exécution de la loi de finances de 2021 		

	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration générale de conformité de 2021 - Rapport d'Audit sur la Performance des Programmes 2021 		
La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) https://www.habg.ci/	<ul style="list-style-type: none"> - Plan stratégique 2023 de la HABG - Rapports annuels des activités - Rapports annuels d'évaluation - Régime juridique de la protection des dénonciateurs 		
Ministère du Commerce et de l'Industrie https://www.commerce.gouv.ci/	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activités - Bilans ou rapports financiers - Mesures arrêtées dans le cadre de la lutte contre la vie chère 		

f) Module 6 : LE GOUVERNEMENT A L'ERE DU NUMERIQUE ET DE LA CO-CONSTRUCTION

Ce module a été réalisé sous forme de travail de groupe après une brève explication du thème par la formatrice.

« Citer quelques exemples d'utilisation du numérique qui mettent l'accent sur la co-construction dans notre pays. Vous en montrerez les avantages et les inconvénients s'il y a lieu. »

Ce travail de groupe a donné le résultat suivant :

Quelques exemples		Avantages	Inconvénients
Exemples	Rôle		
Ecrire au gouvernement sur la plateforme gouv.ci :	Permet aux citoyens de donner leurs avis et préoccupations sur les sujets donnés	<ul style="list-style-type: none"> - la fin de la complexité des procédures administratives - La transparence dans la gestion des affaires publiques - L'accès à l'information - La lutte contre la corruption - La participation citoyenne 	<p>Les TIC ont tendance à générer de nouveaux problèmes telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la cybercriminalité ; - le vol des données (personnelle, confidentiel etc); - La fiabilité des informations reçues peuvent être erronées ou exagérées ; - Faible d'appropriation de
Gouv Talk	est un rendez-vous d'échange entre un membre du Gouvernement et le citoyen en ligne initié par le CICG		
Centre d'éducation à distance CED-CI	initie des renforcements de capacité en ligne à l'endroit des membres de l'Administration et des OSC		
Les plateformes d'inscription en ligne	Facilitent les pré inscriptions (concours administratif, lycée et collège)		
- Signature électronique, - e-démarche, - e-impôts	Ces plateformes s'inscrivent dans la modernisation de l'administration		
La plateforme en ligne de l'agence l'emploi Jeune (agenceemplojeunes.ci)	Facilite la recherche de l'emploi, les dépôts de dossier etc ;		

Application du CNLVC (contrôle citoyen)	Le consommateur, à travers une action de signalement, via l'application Contrôle citoyen, permet le déploiement immédiat d'une équipe de contrôleurs. Cette application vise à décourager toutes les velléités inflationnistes de la part des opérateurs économiques indélicats.		
Mon école à la maison	est une plateforme digitale de ressource pédagogique destinée aux élèves pour leurs auto formation		
SPACIA	est une plateforme initié par le ministère de la Bonne Gouvernance qui a pour mission de recueillir les dénonciations et signalement pour les cas de corruption et d'infraction assimilées		
SIGFA	Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat		
MILIÈ	Le portail du citoyen MILIÈ a pour but de recevoir les réclamations et les griefs des citoyens et d'assurer leur traitement et suivi ; répondre à leurs questions ; présenter des solutions aux problèmes des citoyens ainsi que d'accueillir leurs observations, propositions et remarques.		
Vidéo verbalisation	Mise en place des outils de vidéo verbalisation électronique de la part du Ministère des Transports		
ENA E-LEARNING	une plateforme de formation à distance		
Le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) https://www.marchespublics.ci/service_enligne/sigmap	<ul style="list-style-type: none"> - coordonner les liaisons fonctionnelles entre les acteurs du système pour la gestion des opérations de marchés publics ; - centraliser, traiter et diffuser toute information sur les marchés publics ; - suivre la mise en œuvre des procédures par la traçabilité des opérations à n'importe quelle étape de leur déroulement ; - suivre l'exécution des prestations ; 		

	<ul style="list-style-type: none"> - suivre et évaluer les performances du système. 		
PLATEFORME POLICE SECOURS (sur le réseau social Facebook)	<p>PLATEFORME POLICE SECOURS a été créée dans le but de battre en brèche tous les préjugés, toutes les méfiances, et déception des citoyens vis-à-vis de la police et plus largement des forces de l'ordre.</p> <p>L'objectif est de répondre aux urgences et de mettre en relation citoyens et unités d'intervention sécuritaire et sanitaire ...</p> <p>Tout individu, témoin ou victime de scènes de corruption, de racket, d'abus de pouvoir, d'accident de circulation, d'incendie, d'embouteillage, de corps abandonnés ou de n'importe quel type de dysfonctionnements semblables à ceux cités plus haut, pourra le signaler sur ce forum.</p>		

g) Module 7 : LE RÔLE DE L'ADMINISTRATION/ SOCIÉTÉ CIVILE / MÉDIAS/ PARLEMENT DANS LE CADRE DU GOUVERNEMENT OUVERT

Ce module a été réalisé sous forme de travail de groupe après une brève explication du thème par la formatrice.

« Définissez quelques rôles de l'Administration/Société Civile/ Parlement / Médias dans le cadre du Gouvernement ouvert.»

Ce travail de groupe a donné le résultat suivant :

ADMINISTRATION			
Transparence	Redevabilité	Collaboration	Participation
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition du public des informations cruciales sur les activités gouvernementales, les politiques, les budgets, les données publiques, etc : Open Data Côte d'Ivoire, - Utiliser des plateformes en ligne pour rendre les informations accessibles et compréhensibles. (les Réseaux Sociaux du gouvernement, le chatbot du gouvernement, le centre d'appel (Allo 101), l'application de soumission des marchés Publics) 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouv'Talk, - Gouv'Space 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la collaboration entre différents ministères et organes gouvernementaux pour favoriser une approche coordonnée et cohérente du Gouvernement ouvert. Séminaire gouvernemental, RSGCom <ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec des partenaires externes, tels que la société civile et le secteur privé, pour enrichir les perspectives et les compétences RDV du Gouvernement, Les rencontres citoyennes, Consultations publiques. 	<p>Mettre en place des cadres et dispositifs en faveur de la contribution des citoyens à l'amélioration du service public et à la lutte contre la corruption.</p> <p>(Open Data, Spacia, Contrôle citoyen, Miliè; l'application de soumission des marchés publics)</p>

SOCIETE CIVILE		
Surveillance et Évaluation	Sensibilisation et Éducation	Plaidoyer
<ul style="list-style-type: none"> - Surveiller les activités gouvernementales pour s'assurer de la conformité aux normes de transparence et de responsabilité. (PSCI – PGO) - Évaluer l'impact des politiques gouvernementales sur la société et identifier les domaines nécessitant des améliorations. (CIVIS Côte d'Ivoire, Social Justice, CitizenLab de Africitivistes, 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le public aux enjeux du Gouvernement ouvert. (Participation à la Consultation Publique sur les PAN) - Eduquer les citoyens sur la manière de participer aux processus gouvernementaux et utiliser les informations mises à disposition. (Projet TAMTAM DES DONNES de Ovillage) 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaider en faveur de politiques et de pratiques gouvernementales plus ouvertes et inclusives. - Collaborer avec d'autres acteurs pour influencer les réformes liées au Gouvernement ouvert.
PARLEMENT		
Supervision	Législation	Communication
<ul style="list-style-type: none"> - Exercer une supervision sur l'exécutif pour garantir la transparence et la responsabilité. - Utiliser des mécanismes tels que les commissions parlementaires pour examiner les actions du gouvernement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer et adopter des lois qui favorisent la transparence, l'accès à l'information et la participation citoyenne. - Réviser les lois existantes pour les aligner sur les principes du Gouvernement ouvert. 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer de manière transparente avec le public sur les activités parlementaires. - Utiliser des plateformes en ligne pour partager des informations sur les projets de loi, les débats et les votes.
MEDIAS		
Information du Public	Investigation	Sensibilisation
<ul style="list-style-type: none"> - Fournir des informations indépendantes et équilibrées sur les activités gouvernementales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des enquêtes indépendantes pour révéler des cas de corruption, d'abus de pouvoir, ou d'autres problèmes liés à la gouvernance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le public aux questions de Gouvernement ouvert.

- | | | |
|---|---|--|
| - Agir en tant que médiateurs entre le gouvernement et le public pour garantir la diffusion d'informations cruciales. | - Jouer le rôle de chien de garde pour assurer la responsabilité du gouvernement. | - Utiliser les médias pour encourager la participation citoyenne et l'accès à l'information. |
|---|---|--|

h) Module 8 : Le Plan d'Action National 2022-2024 (PAN 4)

La Côte d'Ivoire est à son quatrième Plan d'Action National depuis son adhésion à l'OGP, en octobre 2015. Ce PAN 4 couvre la période 2022-2024. Il comporte **11 engagements**.

Il aborde **07 thématiques** : le **budget**, la **lutte contre la vie chère**, la **lutte contre la corruption**, la **sécurité**, l'**environnement**, la **construction** et l'**emploi**. Dans ce PAN on trouve :

- De nouvelles thématiques en relation avec le code de l'environnement, la vulgarisation des textes en matière de cadre bâti et des enquêtes de satisfaction des services publics ;
- La reconduction des thématiques sur la généralisation du budget participatif dans les collectivités territoriales, la finalisation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption et la production de statistiques désagrégées accessibles à la demande des populations visitées.
- La mise en œuvre de ce PAN 4 est en cours.

❖ LES ENGAGEMENTS DU PAN 4

ENGAGEMENTS	VALEURS OGP	PORTEURS D'ENGAGEMENTS
Engagement 1 : Modifier le décret n° 82-1092 du 24 novembre 1982 pour l'institutionnalisation puis la généralisation de la pratique du budget participatif dans les Collectivités Territoriales et prendre les textes subséquents	<ul style="list-style-type: none"> - Participation citoyenne - Transparence - Redevabilité - Lutte contre la corruption 	<i>Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité / Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local</i>
Engagement 2 : Produire et publier le Rapport d'exécution du budget en milieu d'année (90 jours après la fin du deuxième trimestre)	<ul style="list-style-type: none"> - Transparence - Redevabilité - Lutte contre la corruption - Accès à l'information 	<i>Ministère des Finances et du Budget</i> (Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat)
Engagement 3 : Renforcer la participation des consommateurs dans la prise de décision en faveur de la lutte contre la vie chère	<ul style="list-style-type: none"> - Participation citoyenne - Transparence - Redevabilité - Accès à l'information - Amélioration du service public - Renforcement de l'intégrité du service public - Amélioration du bien-être des citoyens 	<i>Ministère du Commerce et de l'Industrie / Conseil National de Lutte contre la Vie Chère</i> (Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME)

Engagement 4 : Finaliser et vulgariser la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées	- Transparence - Lutte contre la corruption - Redevabilité - Participation citoyenne - Accès à l'information	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance
Engagement 5 : Produire et rendre accessibles les statistiques désagrégées sur les déclarations de patrimoine des assujettis.	- Transparence - Lutte contre la corruption - Participation citoyenne - Responsabilisation - Accès à l'information	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance
Engagement 6 : Disposer de données sur le niveau de satisfaction des citoyens sur la délivrance des services publics	- Lutte contre la corruption - Amélioration du service public - Accès à l'information - Redevabilité	Programme Pays de Renforcement de Capacités - PPRC (Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption)
Engagement 7 : Lutter contre l'orpaillage clandestin et illicite en renforçant la communication relative à la réglementation du secteur minier	- Accès à l'information - Lutte contre la corruption - Bien-être des populations - Participation citoyenne - Transparence - Protection de l'environnement	Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie / Direction de l'Exploitation Minière Semi-Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMSIAC)
Engagement 8 : Renforcer la mise en place de la police de proximité à partir des Comités Consultatifs d'Ethique (CCE)	- Participation citoyenne - Bien-être des populations - Intégrité du service public de la Police - Transparence	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité / Direction Générale de la Police Nationale (DGPN)
Engagement 9 : Faire adopter et vulgariser le Code de l'Environnement	- Protection de l'environnement - Participation citoyenne - Amélioration du bien-être des citoyens	Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable)
Engagement 10 : Renforcer les actions de vulgarisation des lois, normes et procédures en matière de construction, de logement et d'urbanisme en vue de sécuriser le cadre bâti	- Amélioration du cadre de vie - Accès à l'information - Transparence dans la gestion des affaires publiques - Participation citoyenne - Lutte contre la corruption	Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme

Engagement 11 : Faire adopter, vulgariser et rendre accessible les textes en matière de droit du travail	- Accès à l'information - Transparence - Participation citoyenne	Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale / Direction Générale du Travail (DGT)
---	--	--

A mi-parcours de sa mise en œuvre, on note que certains engagements ont une mise en œuvre satisfaisante, d'autres le sont de façon substantielle et un troisième groupe ayant une mise en œuvre limitée.

E. EVALUATION DE LA FORMATION / MOT DE CLÔTURE

L'atelier s'est achevé par une évaluation finale suivie de recommandations des participants.

I. Evaluation de la formation

Les évaluations quotidiennes faites en fin de journée ont permis de prendre en compte les remarques et ce qui a prêté à confusion auprès des participants afin d'apporter des mesures correctives nécessaires pour assurer un bon déroulement des séances et le traitement des attentes spécifiques. Par ailleurs, une évaluation finale a été menée à la fin de la formation dont les résultats sont consignés dans ce rapport. Cette évaluation a permis de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Voici un résumé des résultats du formulaire d'évaluation rempli par les participants.

En général, ces résultats indiquent que la formation a reçu un retour d'information positif, avec des scores constamment élevés, ce qui indique que le programme de formation a été bien accueilli et efficace. La formatrice a été félicitée pour ses connaissances et son expertise, et la formation a été perçue comme enrichissante et bénéfique.

Les points suivants résument les réactions positives et les points forts de l'atelier d'après les résultats de l'évaluations :

- **Avant la formation quel était votre niveau de connaissance sur la thématique abordée ?** : une moyenne de 3.4 (une connaissance moyenne de la thématique) ;
- **A la suite de la formation quel est votre niveau de connaissance sur la thématique abordée ?** une moyenne de 4.5 (une connaissance satisfaisante de la thématique) ;
- **Recommanderiez-vous cette formation autour de vous ?** Les participants ont exprimé un vif désir de participer à des activités similaires à l'avenir et étaient enclins à recommander ce programme à leurs collègues.

- **Quel est votre niveau de satisfaction des conditions et de la qualité de la formation de manière générale ?**: une moyenne de 4.5 (un niveau satisfaisant des conditions et de la qualité de la formation de manière générale) ;
- **Contenu de la formation** : une moyenne de 4 (démontrant la satisfaction des participants pour le contenu de la formation) ;

Pédagogie : une moyenne de 4.8 (démontrant la très satisfaction des participants concernant l'ensemble de la pédagogie de formation).

- **Temps** long: De nombreux participants ont noté que le temps alloué à la formation était long, vu les contraintes que les uns et autres ont dans leurs structures respectives. Des suggestions ont été faites pour ramener la formation à deux ou trois Journées entières.

- **Composition du groupe (taille et niveau)** : Une cible de cinquante participants est plus évocatrice pour un programme aussi important qu'est le PAGOF et permettra une bonne vulgarisation du processus.

En résumé, les résultats de l'évaluation indiquent un atelier réussi avec un contenu clair et pertinent, une formatrice efficace et une approche équilibrée entre la théorie et la pratique. Dans l'ensemble, les commentaires mettent en avant les points forts du programme tout en offrant des suggestions constructives pour améliorer l'expérience d'apprentissage et accueillir un public plus large.

II. Mot de clôture

La formatrice a exprimé toute sa gratitude aux participants pour le comportement durant cette session et pour l'inclusion parfaite entre tous, qui ont permis d'atteindre les objectifs assignés. Elle n'a pas oublié le PAGOF pour la confiance placée en elle en lui permettant d'assurer cette formation.

A sa suite, au nom de l'équipe PAGOF Côte d'Ivoire, Monsieur **le Coordonnateur national**, a présenté ses remerciements à tous les participants. Il les a même félicités pour leur esprit d'équipe, leur sens du devoir pendant cette semaine de formation, sans oublier leur assiduité exemplaire. Il les a invités à bien s'imprégner des principes et valeurs de l'OGP qu'ils viennent de recevoir ou d'approfondir afin que la conduite du processus dans notre pays aille toujours grandissante. Il a également rappelé qu'ils seront des formateurs à leur tour, à compter de l'année prochaine.

Enfin, il a adressé des mots de remerciement à la formatrice et salué la qualité du travail fourni.

En leur souhaitant un bon retour à tous, il a clos cette session de formation, en promettant des attestations de formation aux participants qui seront remises au cours d'une rencontre qui ne saura tarder.

ANNEXES

- 1. Le programme**
- 2. La liste des participants (voir M. le Coordonnateur)**
- 3. Les supports des formations**

- Cadrage PowerPoint
- Présentation de l'OGP (pdf)
- Co-création
- Auto-évaluation
- Evaluation indépendante
- Plan d'Action National 2022-2024 (Ppt et synthèse)
- Quelques images.